PRIMARETTE

BULLETIN MUNICIPAL

n° 27

2014

SOMMAIRE

Page 1 : Couverture.
Pages 2 et 3 : Le mot du Maire.
Pages 4 à 8 : Décisions et délibérations du Conseil Municipal en 2013.
Page 9 : Etat Civil de l'année.
Voirie intercommunale
Page 10 : Compte administratif 2011
Page 11 : Budget communal 2012.
Pages 12 et 13 : Bilan financier du mandat
Pages 14 et 15 : Urbanisme
Page 16 : Environnement.
Page 17 : Eclairage public
Page 18 : L'école primaire, accueil loisirs
Page 19 : Les rythmes scolaires
Page 20 : Vie communale
Page 21 : A propos de l'élagage
Page 22 : Nouveau : le conteneur "Textiles"
Page 23 : Quelques photos de 2013
Pages 24 à 26 : Articles de presse.
Page 27 : Les Fils d'Argent
Page 28 : L'A.A.D.P.
Page 29 : Le Sou des Ecoles
Page 30 : La F.N.A.C.A..
Page 31 : Ripatons et Bartifelles
Page 32 : A.C.C.A: La Chasse.
Page 33 : Téléthon
Pages 34 et 35 : Calendrier 2014 des manifestations et festivités des associations
Page 36 : Couverture : Renseignements et téléphones utiles.

LES FETES ET JOURS FERIES EN 2014

Mercredi 1° janvier : jour de l'An,
Lundi 21 avril : lundi de Pâques,
Jeudi 1° mai : Fête du travail,
Jeudi 8 mai : Victoire 1945,
Jeudi 29 mai : Ascension,
Lundi 9 juin : Lundi de Pentecôte,

Lundi 14 juillet : Fête Nationale,
Vendredi 15 août : Assomption,
Samedi 1° novembre : Toussaint,
Mardi 11 novembre : Armistice 1918,
Jeudi 25 décembre : Noël

http://www.primarette.fr

Le mot du Maire.

Nous arrivons au terme de cette année 2013 et également presque au terme du mandat de la municipalité que vous avez élue en 2008. Au mois de mars 2014 il y aura de nouvelles élections. La règlementation prévoit un encadrement strict notamment de la communication avant et pendant la campagne électorale.

Pour autant, les dispositions ne s'opposent pas à la poursuite des actions de communication des communes. Les principaux moyens d'information de la population sont les bulletins municipaux, mais aussi les lettres d'information, les cérémonies des vœux, les réunions ou manifestations diverses.

La communication sur la vie municipale reste donc possible en période pré-électorale, dès lors qu'elle est comparable dans son contenu et ses dates de diffusion aux numéros précédents. La commune peut poursuivre la présentation de son budget, de son bilan et de ses actions.

C'est pourquoi, vous trouvez dans vos boîtes à lettres, le bulletin municipal comme nous avons coutume de le rédiger et de vous le diffuser en cette période de fin d'année.

Je vous laisse prendre connaissance de tous les articles qui y figurent, des publications des différentes associations et du calendrier des festivités prévues tout au long de l'année 2014. J'insiste pour vous demander, bien évidemment de réserver de votre temps pour participer à ces différentes manifestations. Rien n'est plus enrichissant et encourageant que d'avoir des participants qui nous démontrent ainsi, s'intéresser et répondre aux efforts fournis par les associations et tous les bénévoles pour vous proposer des actions éclectiques et toucher le plus grand nombre d'entre vous.

Je continuerai mon propos en vous souhaitant à tous une excellente année 2014 : la santé, le bonheur, la réussite dans vos projets. Certains d'entre vous ou de vos proches connaissent des difficultés ou sont frappés par la maladie, le deuil, le chômage, la solitude,…

A tous, j'adresse en mon nom et en celui de mon conseil municipal un message de fraternité, de chaleur humaine et d'espoir.

Dans un contexte économique en crise depuis 2008, chacun d'entre nous n'est pas épargné par cette spirale négative, les entreprises réduisent leurs investissements et leurs stocks, le pouvoir d'achat des ménages est en baisse et

leur consommation diminue.

On nous prédit une embellie, qui aurait déjà montré le bout de son nez aux Etats Unis et notamment au Japon. Qu'en sera-t-il en France ? Les enquêtes de conjoncture laissent espérer une progression de l'activité en cette fin 2013 et début 2014. Alors espérons et gardons le moral.

Il est important, dans ces temps compliqués que vous sachiez que nous, les élus, sommes à notre poste pour être à votre écoute et faire ce que nous pouvons dans la limite de nos moyens.

Votre conseil a, tout au long de cette année, continué à œuvrer pour ce que nous pensons être le bien de la commune. Certes notre budget ne nous permet pas de lancer de grands projets et pourtant il y aurait à faire (l'école, l'aménagement des bâtiments communaux, le réaménagement du centre village,..), mais nous nous sommes concentrés sur les travaux urgents comme l'entretien de la voirie qui a été un gros poste cette année, ainsi que sur la rénovation de l'éclairage public. Le stade et sa pelouse ont fait peau neuve, c'était important également avant qu'il n'y ait plus d'espace de jeu et que les coûts de remise en état ne soient trop élevés. Nous avons également réalisé l'acquisition de différents matériels pour l'école, pour la mairie ou encore de l'outillage pour l'employé communal et procédé à quelques investissements sur les bâtiments communaux.

En ce début d'hiver, l'épisode neigeux de novembre est venu nous mobiliser un peu trop tôt sur le front du déneigement, des routes coupées et des problèmes d'alimentation électrique et téléphonique. A ce sujet, je remercie tous les habitants qui se sont relevés les manches et ont participé à l'effort de déblaiement. Il faut maintenant redonner vie à notre commune et j'encourage tous les propriétaires de terrains le long des routes à continuer leurs efforts en participant au nettoyage des fossés car les arbres morts et autres branchages risquent de boucher les évacuations dès les pluies ou les neiges suivantes et provoquer d'autres catastrophes.

Nous déplorons malheureusement la perte de l'épicerie communale, un coup dur pour la vie du village. C'est un maillon important de la collectivité qui disparait et nous ne pouvons qu'en être triste. Cela traduit bien toute la difficulté de résister pour nos petits commerces ruraux face aux grandes surfaces, capables de se procurer des biens à bas prix et aux évolutions des modes de vie. Aujourd'hui on fait ses courses au plus près de son travail ou bien sur internet, délaissant les petits commerces de proximité.

Alors il est important de se battre aux côtés de nos acteurs économiques pour qu'ils restent florissants, aux côtés de nos associations qu'elles soient, sportives, culturelles, de loisirs ou autres, pour qu'elles poursuivent leurs actions et maintiennent la vie dans notre commune. Je vous souhaite à tous, artisans, agriculteurs, gérants de commerces et d'entreprises, à vous, chers présidents, membres du bureau, adhérents et bénévoles, une excellente année 2014.

Cette année 2014 doit être l'année de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires puisque les communes de la communauté de commune de Beaurepaire ont choisi d'attendre la dernière année pour s'y soumettre. Un article est consacré à ce thème dans ce bulletin. Le projet présenté s'oriente vers 1h d'activités à raison de trois fois par semaine, les mardi, jeudi et vendredi.

Je ne terminerai pas sans adresser à Marie Paule Guilbaud, notre porteuse de projet pour le téléthon, un grand merci pour son investissement sur toutes ces années à soutenir cette cause.

A tous, très bonne année 2014 et je vous invite avec le conseil municipal, à la cérémonie des vœux le vendredi 17 janvier 2014 à 18h30, à la salle des fêtes.

Le Maire, **Angéline APPRIEUX.**

Compte rendu des conseils municipaux de l'année 2013

Comme vous le savez l'équipe de la commission communication a mis en ligne au printemps 2012 le site internet de la commune de Primarette www.primarette.fr . Depuis il continue à s'enrichir de rubriques, d'actualités…

Entre autre, à la rubrique "les services de la commune", se trouvent toutes les publications communales (Infos-Mairie, Bulletins annuels) et tous les comptes rendus des conseils municipaux, depuis que votre conseil a été élu en mars 2008 ; pensez à consulter ces rubriques pour vous tenir informés de l'action de votre conseil.

Néanmoins, nous relatons ci-dessous les grands thèmes abordés cette année :

Janvier

* Délibération pour la dissolution du syndicat d'électrification : Le Syndicat est dissout de fait au 31 janvier 2013. Cependant 2 conditions devaient être remplies : le transfert des compétences "éclairage public" au SEDI et les comptes 2012 approuvés avec un budget primitif pour un mois permettant de couvrir l'échéance de janvier.

Le conseil prend à l'unanimité une délibération pour le transfert de son éclairage public au SEDI.

Cette dissolution va avoir des conséquences tant sur la plan économique (il faudra s'attendre à faire des avances de trésorerie notamment au niveau de l'éclairage public) que pratique (toutes les demandes devront maintenant passer par un comité territorial (rallongements des délais).

* Création d'une commission "cimetière" pour revoir le dispositif des concessions. Nous avons constaté de nombreuses tombes abandonnées et une augmentation de la demande d'emplacements ce qui n'était pas le cas au début de notre mandature.

Les procédures de reprise les tombes abandonnées sont longues (3 ans). Il faut recenser les tombes, rechercher d'éventuels héritiers, procéder à l'affichage en maire, etc.

Février

- Délibération approbation à l'unanimité du Compte Administratif 2012

	DEPENSES	**RECETTES**
Fonctionnement	***415 207,04 €***	***495 882,00 €***
Investissement	***144 835,85 €***	***84 897,00 €***

- Délibération approbation à l'unanimité du Compte de Gestion 2012

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
Recettes			
Prévisions budgétaires totales	224 614,00	620 586,00	845 200,00
Titres de recettes émis	84 897,00	495 882,00	580 779,00
Réductions de titres	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes	84 897,00	495 882,00	580 779,00
Dépenses			
Autorisations budgétaires totales	224 614,00	620 586,00	845 200,00
Mandats émis	114 835,86	415 357,12	560 192,98
Annulations de mandats	0,00	150,08	150,09
Dépenses nettes	144 835,86	415 207,04	560 042,89
Résultat de l'exercice			
Excédent		80 674,96	20 736,11
Déficit	59 938,85		

* Projets 2013

Logiciel	2 350.00€
Acquisition matériel	3 500.00€
Equipement employé communal	2 000.00€
Matériel écoles	650.00€
Aménagement terrain	800.00€
Réparation routes	28 500.00€
Installation matériel stade	1 100.00€
Bâtiments communaux	21 500.00€
Eclairage public	3 000.00€

Projets retenus par la commission finances

Total proposition n°1 **63 400.00€**

Etude évacuation eaux pluviales	14 000.00€
Réparation routes	20 000.00€
Installation matériel stade	6 000.00€
Bâtiments communaux	3 000.00€

Projets rejetés par la commission finances

Total proposition n°2 **43 000.00€**

Total des propositions 106 400.00€

Mars

* Affectation des résultats 2012 et vote du budget 2013 : 12 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.

* Vote des taxes à l'unanimité :

Taxes	Taux 2010	Taux 2011	Taux 2012	Taux 2013
Taxe d'habitation	13.44	13.44	13.44	13.44
Taxe foncière propriétés bâties	22.71	22.71	22.71	22.71
Taxe foncière propriété non bâties	57.96	57.96	57.96	57.96

Avril

* Délibération versement des subventions aux associations.

* Délibération des changements de statuts à la CCTB.

* Délibération pour la dérogation de la collecte des ordures ménages : changement de rythme des passages de collecte des ordures ménagères en zone périurbaine. Ils ne seront plus effectués chaque semaine, mais tous les quinze jours.

Le conseil émet un avis défavorable.

* Délibération pour autoriser la CCTB à signer la convention avec le Conseil Général et l'Etat pour la numérisation des documents d'urbanisme (cadastre),

* Rythmes scolaires : deux réunions ont été réalisées avec l'ensemble des communes du canton de Beaurepaire afin de préparer au mieux la réforme. Pour certaines des communes la réforme ne sera mise en place qu'à la rentrée 2014 : c'est le cas pour Primarette. L'organisation des nouveaux horaires et la recherche d'intervenants sont les questions principales. Les enseignantes seront rencontrées en mai.

Mai

Dérogation de la collecte des ordures ménages : suite à l'avis défavorable du conseil municipal, rencontre avec Bruno Ceccon de la CCTB chargé de la Redevance incitative afin d'expliquer les raisons de ce changement de passage (collecte ne se ferait plus toutes les semaines mais tous les quinze jours).

Les conseillers municipaux, après avoir échangé avec Monsieur Ceccon, expliquent leur position suite à l'avis défavorable formulé lors de la délibération du précédent conseil et estiment que le passage en C 0.5 obligera certains usagers à présenter plus fréquemment leurs bacs. En outre, les conseillers estiment que l'augmentation de la redevance pour les prochains semestres, couplée à une diminution des passages sera difficile à expliquer aux usagers et incitent la CCTB à faire preuve d'une communication claire auprès de ces mêmes usagers.

*Délibération pour la répartition des sièges du Conseil Communautaire pour 2014.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal fixe le nombre et la répartition des délégués, tel qu'il s'appliquera après le renouvellement des conseils municipaux en mars 2014.

Beaurepaire	12 sièges
Bellegarde-Poussieu	2 sièges
Chalon	1 siège
Cour et Buis	2 sièges
Jarcieu	2 sièges
Moissieu sur Dolon	1 siège
Monsteroux Milieu	2 sièges
Montseveroux	2 sièges
Pact	2 sièges
Pisieu	1 siège
Pommier de Beaurepaire	2 sièges
Primarette	2 sièges
Revel Tourdan	2 sièges
St Barthélémy	2 sièges
St Julien de l'Herms	1 siège
TOTAL	**35 sièges**

*Renouvellement de la convention du Centre Médico Scolaire de La Côte St André :

La commune de la Côte Saint André met à disposition les locaux utilisés par les intervenants médicaux en milieu scolaire (médecins et infirmiers). La commune de Primarette doit renouveler la convention signée avec la commune de la Côte Saint André, la précédente arrivant à expiration.

Toute commune bénéficiaire des services du CMS rétribue forfaitairement en fonction du nombre d'enfants scolarisés dans les établissements publics et privés de la commune.

Il a été décidé d'augmenter le forfait de 0,80 € à 1 € par enfant et ce pour les 3 ans à venir.

Juin : pas de conseil

Juillet

*Délibération extension du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin Hydraulique de Bièvre-Liers-Valloire : le conseil émet un avis défavorable

*Travaux 2013

Le stade :

L'arrosage de la pelouse a débuté le 18 juillet :

Les galeries créées par les taupes ont été détruites mais maintenant présence de mulots.

L'entreprise Trillat a posé les volets roulants.

La toiture des vestiaires va être nettoyée au mois de septembre par les charpentiers de Sonnay.

Mur de l'école :

La partie basse du mur est déchaussée il faut étayer et protéger dans un 1er temps (sécurité).

Si les travaux sont effectués cette année, une décision modificative doit être prise car les travaux ne sont pas prévus au budget.

Contrôle des extincteurs :

Rencontre avec Delta Incendie pour le contrôle des extincteurs ; La norme FNOR demande de démonter les extincteurs de + de 10 ans pour un contrôle ce qui serait plus onéreux que leur changement.

Devis proposé pour le changement de ceux de plus de 10 ans = 1490 € HT.

Décision du conseil de changer les extincteurs de + de 10 ans et de rajouter deux extincteurs : un sous la scène à la salle des fêtes (proximité de la chaufferie) et un au stade.

Quant au contrat d'entretien : il est déjà en service avec cette même société.

Visite de la sécurité du **S**ervice **D**épartemental d'**I**ncendie et de **S**ecours (SDIS) et de la sous-préfecture pour les bâtiments de la salle des fêtes et de la salle d'animation. Un avis favorable a été donné pour la salle des fêtes en terme de sécurité incendie. En ce qui concerne la salle d'animation une demande de reclassement en 5ème catégorie doit être faite.

Réception des travaux d'éclairage public prévue le 22 juillet 2013 à 11 heures.

Voirie

- Chemin de la Martinière : travaux prévus sue le mois de septembre.
- Chemin entre Marchand et Massat à recharger en 0.80 ou 0.25.
- Chemin de la Martinière et chemin Poncin : Buse cassée – accotements à refaire.
- Chemin de Grand-Champ : à recharger.
- Impasse de la Revole : Buse cassée – accotements à refaire.
- Rue du Lavoir : Le Syndicat Intercommunal de voirie est venu faire les travaux.

Conseil d'Ecole :

- Pas de changement pour les instituteurs à la rentrée scolaire 2013-2014.
- La fête de l'école : remise d'un cadeau pour le départ d'Emmanuelle Basset ; son remplacement à la bibliothèque sera effectué par Mesdames Jacquier et Mauro.
- Cette année, pour la sortie scolaire, les élèves sont allés à Pont en Royans et ont visité les grottes de Choranche.
- Intervention ambroisie.
- Renouvellement bureau.
- Besoin de tables et chaises et de gobelets pour la maternelle.
- Traçage au sol pour les vélos à la maternelle à refaire.
- Les protections de l'aire de jeux sont salissantes et poreuses.

Août : pas de conseil

Septembre

*Délibération rénovation éclairage public : l'avant-projet et du plan de financement prévisionnels de l'opération :

- Prix de revient prévisionnel :…….18091 €
- Financements externes : …….14881 €
- Participation prévisionnelle : ……..3210 €
- participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI pour….173 €

A noter dans cette rénovation, outre les points déjà évoqués :

- les aménagements pour permettre cette année les illuminations qui n'avaient pas pu être faites l'année dernière
- l'horloge astronomique pour nous permettrait de couper l'éclairage entre 1h et 5h du matin. A ce titre, Le Conseil Général a donné son accord pour nous permettre de ne pas éclairer le rond point sur la D538 si nous le souhaitions. Des études démontrent qu'un rond point éclairé est plus « accidentogène ».

*Convention pose conteneur de collecte textile : acceptée.
*Délibération achat d'un lave vaisselle : acceptée.
*Rentrée scolaire :
Pas de changement pour les enseignants. Cette année l'école compte 64 élèves dont :

- Cycle 1, 28 élèves (10 petites sections, 7 moyennes sections et 11 grandes sections),
- Cycle 2, 20 élèves (9 CP, 4 CE1),
- Cycle 3, 16 élèves (8 CM1, 8 CM2).

*Réunion TENCATE :

- 85 personnes travaillent sur le site, certains en sous-traitance avec d'autres entreprises, notamment locales.
- Nuisances sonores : négociation avec le conciliateur de justice à Beaurepaire : la solution pourrait être d'installer une extraction de cheminée pour emmener le son plus haut ou dans une autre direction.
- Problèmes de vidange également évoqués.

Octobre

*Délibération pour la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution et de transport du gaz et gestion du SEDI.

Cette redevance n'avait pas été actualisée depuis un décret du 2 avril 1958.

Le conseil adopte : de fixer son montant au taux maximum en fonction du linéaire exprimé en mètres, arrêté au 31 décembre de l'année précédente ; que ce montant soit revalorisé automatiquement chaque année ; que le Syndicat Energies de l'Isère (SEDI), se charge de recouvrir auprès des exploitants le montant de la redevance et le reverse à la commune.

*Délibération pour demande de subvention pour le pont du Rimondet.
*Téléthon : Il aura lieu le 6 et 7 décembre et c'est Marie Paule GUILBAUD qui reste, pour cette année encore, la porteuse de projet.
*Rythmes scolaires :

Information donnée dans le cadre de la préparation de l'avant projet sur les activités périscolaires, qui sera proposé en décembre : orientation vers 1h30 d'activités à raison de deux fois par semaine le jeudi et le vendredi

*Point sur travaux électriques

Le poste de transformation "Les Prairies" a été remplacé par un ouvrage neuf de capacité identique dans le cadre de l'amélioration de la qualité de distribution de l'énergie. "L'enveloppe" du poste étant endommagée et une première réparation ayant déjà été effectuée sur un des organes de ce dernier, la décision à été prise d'investir dans un poste de distribution et d'appareillages auxiliaires neufs.

Suite à cela, les travaux suivants ont été effectués :

- Remplacement des câbles d'alimentation du poste.
- Pose d'un nouveau poste de transformation complet avec intégration dans l'environnement.
- Pose d'un nouveau branchement d'Eclairage Public.
- Renouvellement des câbles d'alimentation du réseau aérien.
- Renouvellement des alimentations des deux branchements client à proximité directe.

Par contre, cette année encore les illuminations ne pourront encore être réalisées par manque de sécurisation des branchements électriques.

Novembre

Présentation des différents rapports d'activité : de la CCTB, du SEDI, du syndicat des eaux.
Délibération SEDI travaux éclairage public pour choisir l'entreprise prestataire. Début des travaux en janvier 2014.
Délibération concessions cimetière : remplacement des concessions à perpétuité par des concessions trentenaires au prix de 80€.

ETAT CIVIL ANNEE 2013

Naissances :

Océane, Clara SAUNIER, 45A, rue du lavoir, née le 10 mars à Vienne
Evann, Pierre STOUDMANN-EVRARD, 165, rue de la nicolière, né le 10 mars à Vienne
Opaline, Amandine, Hanaé PRAT, 365, rue de la nicolière, née le 21 mars à Givors .
Théo, Yves, Thierry SARRAZIN, 10, Montée de l'Ancienne Ecole, né le 25 mars à Vienne .
Gabin, Jules GODET, 115 A, route de Champier, né le 21 avril à Vienne .
Loui GARIN, 100 E, Impasse de Combe Quartier, né le 22 avril à Vienne .
Camille, Elise MICHEL, 685, Impasse de la Revole, née le 27 mai à Lyon 8ème .

Mariages :

Karen SASSENET et **Renaud ROUZAIROL,** célébré le 18 mai à Chamberet (19).
Ghyslaine PAYARD et **Jean-Claude MECHAUD-GABERT,** célébré le 1er Juin à Primarette.
Maud GABRIEL et **Lionel ROSTAING**, célébré le 1er juin à Primarette.
Laurent CASTALDO et **Céline BROCHEREUX**, célébré le 06 juillet à Primarette

Baptême Républicain :

Le 8 Juin : **Eline, Julie NIVON,** 55 B, route de Sablons, née le 26 novembre 2012 à Pierre-Bénite (69).

Décès :

Gilbert LANTHEAUME, 65 ans, le 19 mars à Beaurepaire.
Rosa, Marcelle CLERC née **GOUBET,** 88 ans, le 15 avril à Beaurepaire.
Marcel, Louis, Alfred BUISSON, 65 ans, le 25 avril à Primarette.
Marius, Joseph LADRET, 86 ans, le 22 mai à Beaurepaire.
PETIT Marc, 84 ans, le 31 août à Vienne.
LEFEBVRE Gilbert, 91 ans, le 06 septembre à Privas.
GABIER Emilie épouse **MARGUET,** 83 ans**,** le 26 novembre à Vienne.
VALLEJO Roger, 68 ans, le 8 décembre à Vienne.

Voirie intercommunale

Dans le cadre de son programme d'investissement, la CCTB a procédé à la réfection de la chaussée tout comme à la réhabilitation du réseau d'eau pluviale du Chemin de Champ-Dames, à Primarette.

Plus de 400 mètres de chaussée sont concernés par cette opération de voirie intercommunale, pour un montant de 117 000 €.

Les élus accompagnés des techniciens et des entreprises, se sont rendus sur les lieux pour la réception des travaux.

Cette voie de circulation, maintenant plus large, avec ses accotements stabilisés et son revêtement de qualité devient, de fait, plus "roulante", plus fréquentée, plus dangereuse. La vitesse reste cependant limitée à 50 km/h et bien peu des usagers l'empruntant semblent respecter cette limitation, accroissant ainsi le danger pour tous, piétons, cyclistes, cavaliers et bien sûr automobilistes. Soyez citoyens, respectez les règles de circulation.

COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Dépenses et recettes réelles de la commune du 1° Janvier au 31 décembre 2012

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
		Ventes produits,prestations services	13 539,00
Charges à caractère général	135 973,56	Impôts et taxes	300 521,48
Charges de personnel	205 547,13	Dotations, subventions, participations	155 003,00
Allocation compensatrice TPU	29 626,63	Atténuation des charges	17 200,08
Autres charges de gestion courante	22 107,46	Autres produits gestion courante	8 803,04
Intérêts des emprunts	21 952,26	Produits financiers	2,07
Charges exceptionnelles	0,00	Produits exceptionnels	813,33
Total de l'exercice	415 207,04	Total de l'exercice	495 882,00

Excédent de fonctionnement année 2012		..... **80 674,96**	
Excédent de fonctionnement à fin 2011			115 213,94
Virement à la section investissement 2012	116 109,48 *		
Total cumulé à fin 2010	531 316,52		611 095,94
Excédent de fonctionnement à fin 2012		..... **79 779,42**	

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Immobilisations incorporelles	8 995,60		
Immobilisations corporelles	92 859,60	Dotations, fonds divers et réserves	63 340,00
Immobilisations en-cours	0,00	Subventions d'investissement	21 557,00
Remboursement des emprunts	42 980,65	Emprunts	0,00
Total de l'exercice	144 835,85	Total de l'exercice	84 897,00

Déficit d'investissement année 2012		..... **-59 938,85**	
Déficit d'investissement à fin 2011	34 613,63		
Virement de la section de fonctionnement			116 109,48
Total cumulé à fin 2012	179 449,48		201 006,48
Excédent d'investissement à fin 2012		..... **21 557,00**	

Préparé par la commission finances

BUDGET COMMUNAL 2013

TAUX COMMUNAUX DES TAXES POUR 2013					
Taxes	2011	2012	2013	Bases 2013	Recettes 2013
Taxe d'habitation	13,44%	13,44%	**13,44%**	723 200 €	97 198 €
Foncier Bâti	22,71%	22,71%	**22,71%**	545 600 €	123 906 €
Foncier Non Bâti	57,96%	57,96%	**57,96%**	65 600 €	38 022 €

Comme les années précédentes, maintien des taux communaux d'imposition au même niveau

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	190 290,00	Report excédent à fin 2012	79 779,42
Charges de personnel	207 649,00	Atténuation de charges	16 659,58
Allocation compensatrice TPU	24 965,00	Ventes produits, prestations services	16 549,00
Virement à la section d'investissement	74 697,00	Impôts et taxes	293 614,00
Autres charges de gestion courante	20 098,00	Dotations, subventions, participations	152 893,00
Intérêts des emprunts	19 525,00	Autres produits gestion courante	7 727,00
Dépenses imprévues	30 000,00	Produits financiers	2,00
Total de l'exercice	567 224,00	Total de l'exercice	567 224,00

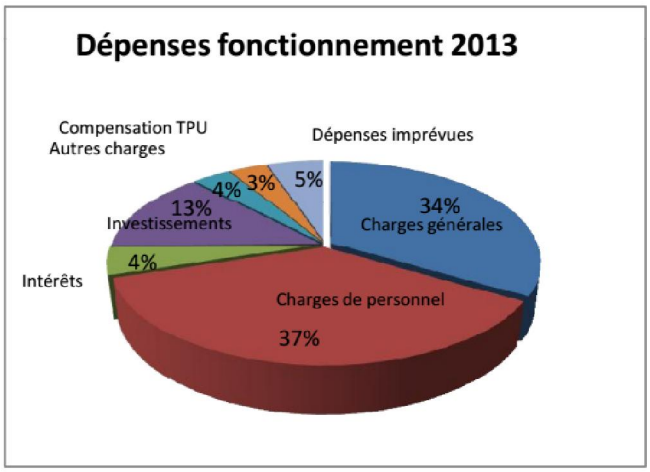

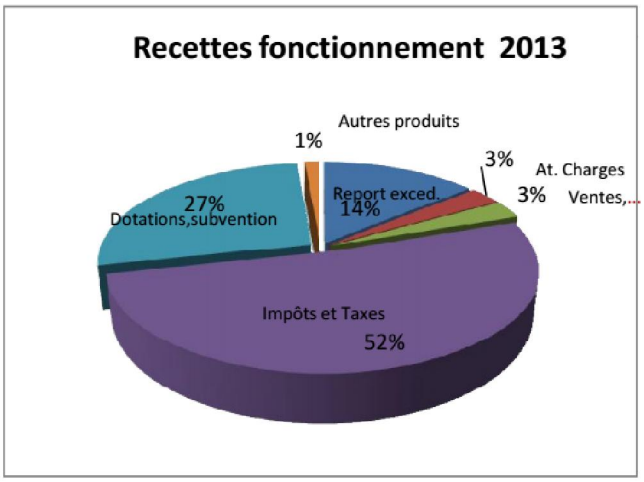

SECTION D'INVESTISSEMENTS			
DEPENSES		RECETTES	
Déficit investissements fin 2012 reporté	94 552	Excédent de fonction. fin 2012 capitalisé	74 697
Immobilisations incorporelles	5 350	Virement de la section fonctionnement	116 109
Immobilisations corporelles	99 698	Dotations, fonds divers et réserves	25 000
Avances et acomptes s/immo corporelles	3 352	Opérations de transfert	388
Remboursement des emprunts	36 685	Subventions d'investissement	23 443
Total de l'exercice	239 637	Total de l'exercice	239 637

Les travaux, concernant la rue du lavoir et le chemin de la martinière prévus en 2012 et non réalisés du fait du retard dans l'obtention des subventions,sont reconduits sur 2013, complétés d'une tranche supplémentaire de 25 000€.
Des travaux de réfection du vestiaire du stade,toiture,remplacement des stores sont également programmés pour 15 000€.
Le solde couvrira l'acquisition de divers matériels (*bureax pour l'école, outillage pour l'employé municipal,redevance pour l'acquisition du défibrillateur ...)*

Préparé par la commission finances

BILAN MANDAT

Dépenses et recettes réelles de la commune du 1° Janvier 2008 au 31 décembre 2012

Dépenses et recettes estimées de la commune pour l'année 2013

TAUX COMMUNAUX DES TAXES						
Taxes	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Taxe d'habitation	13,44%	13,44%	700 510 €	13,44%	13,44%	**13,44%**
Foncier Bâti	22,71%	22,71%	480 050 €	22,71%	22,71%	**22,71%**
Foncier Non Bâti	57,96%	57,96%	63 510 €	57,96%	57,96%	**57,96%**

SYNTHESE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Du 1° Janvier 2008 au 31 décembre 2012	1 920 600,00	Du 1° Janvier 2008 au 31 décembre 2012	2 326 105,00
Année 2013	400 000,00	Année 2013	496 000,00
Total mandat	2 320 600,00		2 822 105,00

Excédent de fonctionnement mandat.....		**-2 320 600,00**	
Excédent de fonctionnement à fin 2007			39 065,00
Virement à la section investissements durant le mandat	441 884,00		
Total cumulé à fin 2013	2 762 484,00		2 861 170,00
Excédent de fonctionnement à fin 2013.....		**98 686,00**	

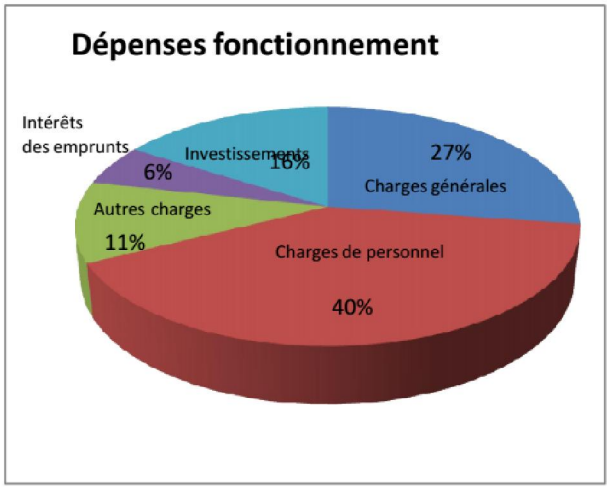

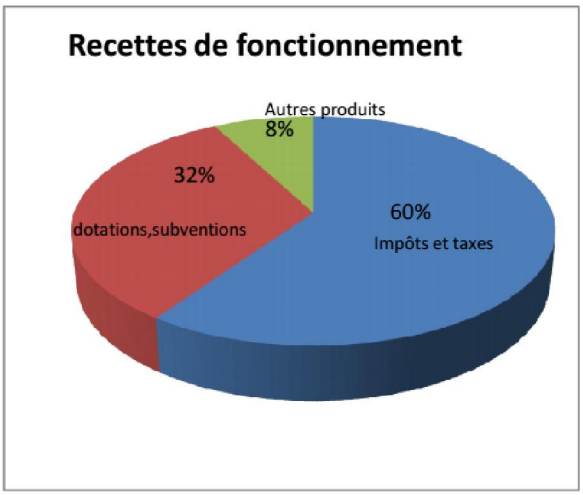

RAPPEL:

Les recettes, qui proviennent pour moitié de la fiscalité locale, permettent de couvrir les dépenses de fonctionnement qui se décomposent de la façon suivante:

- Charges à caractère général:*entretien de la voirie, entretien et chauffage des bâtiments communaux (mairie, écoles,) électricité, frais de fonctionnement, etc...*
- Charges de personnel: *employé municipal, secrétaire de mairie, personnel de la cantine scolaire, auxiliaires d'éducation*
- Charges annexes: *indemnités des élus,subventions aux diverses associations,...*
- Charges financières: *intérêts des emprunts souscrits (essentiellement pour le financement de la salle des fêtes)*

Le solde positif ou excédent est utilisé à la réalisation d'investissement.

BILAN MANDAT

SECTION D'INVESTISSEMENTS

DEPENSES		RECETTES	
Du 1° Janvier 2008 au 31 décembre 2012	1 308 525,00	Du 1° Janvier 2008 au 31 décembre 2012	715 092,00
Année 2013	143 150,00	Année 2013	44 500,00
Total mandat	1 451 675,00		759 592,00

Déficit d'investissement durant le mandat.....		**-692 083,00**	
Excédent d'investissement à fin 2007			250 197,00
Virement de la section de fonctionnement durant le mandat			441 886,00
Total cumulé à fin 2013	1 451 675,00		1 451 675,00
Solde d'investissement à fin 2013		**0,00**	

Réalisations de la période 2008/2013:

Bâtiments		834 550,00
Salle polyvalente animation rurale:reliquat bâtiment,parkings et abords	727 635,00	
Eglise: réfection toiture,électrification horloge	69 025,00	
Ecole: Réfection escalier	8 120,00	
Mairie: mise sous alarme	4 650,00	
Stade: réfection toiture,stores du vestiaire	13 645,00	
Acquisition de 3 Abris bus	11 475,00	
Voirie		208 540,00
Signalétique	19 445,00	
Marquage parkings	7 635,00	
Réfection chemin de la nicolière, impasse des bruyères ,des ermites	37 170,00	
Réfection des chemins Meillat, barral,des frettes, nicolière	50 490,00	
Rue du lavoir	26 255,00	
Chemin de la martinère	67 545,00	
Acquisition de matériel		57 970,00
Informatique : matériels, logiciels, création du site Internet de la commune	15 080,00	
Matériel SPAR: Aspirateur, laveuse,tables,chaises,	8 820,00	
Matériel Ecole	6 005,00	
Matériel ,outillage mairie	16 635,00	
Véhicule+remorque	11 430,00	
Etudes diverses urbanisme,PLU,...;		16 000,00
Remboursement des emprunts qui s'illustre par le tableau ci-dessous		334 615,00

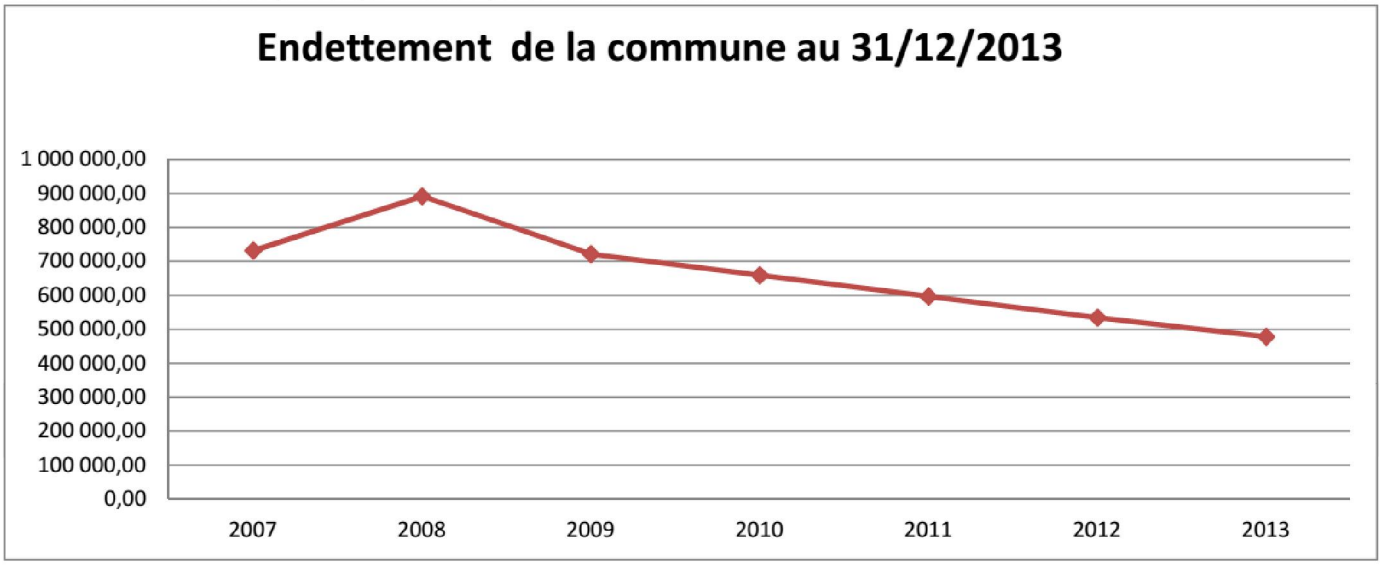

DEMANDES D'URBANISME ANNEE 2013 (mise à jour à la date du dépôt pour impress

TYPES	DEMANDEURS	LIEUX
P.C.	COLLION Jean-Michel (nouveau dossier)	455 A, Rue de Richardon
(Permis	GARIN Mathieu	100 E, Impasse Combe Quartier
de	PETREQUIN Karine	550, Chemin des Chênes
construire)	MICHEL Laurent	685, Impasse de la Revole
	ZANET Jules	910, Chemin de la Garenne
	MEARY Michel	615, Chemin des Chênes
	MICHEL Laurent (nouveau dossier)	685, Impasse de la Revole
	GUILLE Pascal	105, Chemin de la Perrière
P.D.		
(Permis de		
Démolir)		
D.P.	CARCEL Thierry	325, Montée de l'Ancienne Ecole
(Déclarations	PETREQUIN Yvette	415, Chemin des Chênes
Préalables)	PEYRON Annie	1420, Chemin de Barral
	ZANET Jules	910, Chemin de la Garenne
	METAY Cédric	450, Montée de l'Ancienne Ecole
	MASSAT Marcel	260, Route de Buis
	ROUX Edwige	230, Chemin de Champ Dames
	ROUX Edwige (2ème dossier)	230, Chemin de Champ Dames
	NORMAND Patrick	1110, Chemin de la Martinière
	REY Nicolas	Lieu dit "Le Jarlet"
	REY Nicolas (2ème dossier)	Lieu dit "Le Jarlet"
	RETCH Chantal	380 A, Route du Louvier
C.U.	Me GREFFOZ et TOUVET - Aix Les Bains	Succession EXERTIER Albert et Aîm
(Certificat	Cab. Urbanisme REYNARD - Lyon	Vente terrain CHAMEL
d'Urbanisme)	Me LABERTRANDIE - La Côte St André	Vente terrain VALLET Andrée / VA
	Me LABERTRANDIE - La Côte St André	Vente terrain VALLET Andrée / VA

RAPPEL : Tout détenteur d'autorisation doit obligatoirement fournir en Mairie :

- Pour les Permis de construire l' attestation d'ouverture de chantier dès le démar
- Pour les Déclarations préalables l'attestation d'achèvement des travaux en fin de

➡ Merci aux détenteurs d'autorisations n'ayant pas effectué ces démarches de bien vou

Durée de validité :

Conformément à l'article R.424-17 du code de l'urbanisme, l'autorisation est périmée s au(x) bénéficiaire(s). Il en est de même si, passé ce délai, les travaux sont interrompus

sion)

	OBJETS	DECISIONS - Dates
	Modif.+Extension annexes pour création activité	Accordé le 11.07.2013
	Extension chambre-buanderie-garage	Accordé le 13.06.2013
	Réhabilitation grange ancienne en habitation	Accordé le 16.09.2013
	Construction villa	Refusé le 17.09.2013
	Fermeture terrasse de 28 m2 par vitrage	Accordé le 15.09.2013
	Réhabilitation annexe en habitation	En cours d'instruction
	Construction villa	En cours d'instruction
	Extension par création de 2 chambres	En cours d'instruction
	Création piscine avec local technique	Non opposition le 27.02.2013
	Extension pour abri de voitures	Non opposition le 19.04.2013
	Création piscine	Non opposition le 29.06.2013
	Fermeture terrasse de 28 mé par vitrage	Refusé pour passage en P.C.
	Rehausse clôture modifiant D.P. accordée en 20	Refusée le 10.08.2013
	Création d'une véranda	Non opposition le 03.10.2013
	Abris pour chevaux dans parc	Non opposition le 18.11.2013
	Abris pour chevaux dans parc	Non opposition le 18.11.2013
	Modif. Toiture garage - extension véranda	En cours d'instruction
	Installation caravane pour stockage production	En cours d'instruction
	Abri pour animaux dans parc	En cours d'instruction
	Panneaux photovoltaïques + éolienne murale	En cours d'instruction
née	Certificat d'information pour parcelle AI 51	Notifié le 04.05.2013
	Certificat d'information parcelles AE 93 et 94	Notifié le 31.05.2013
LLET Régis	Certificat d'information pour parcelle C 40	En cours d'instruction
LLET Régis	Certificat d'information pour parcelle C 64	En cours d'instruction

rage des travaux, ainsi que l'attestation d' achèvement des travaux en fin de chantier.
e chantier.

uloir régulariser, dans les plus brefs délais. Prendre contact en Mairie.

i les travaux ne sont pas entrepris dans le délai de 24 mois à compter de sa notification
pendant un délai supérieur à une année.

Commission environnement

Lutte contre l'ambroisie :

Plante envahissante et particulièrement allergène, l'ambroisie fait chaque année son retour sur les terres primarettoises. Il est important de l'arracher, moyennant des protections, pour éviter que des graines se dispersent dans l'atmosphère et puissent générer de nouveaux plans.

L'arrêté préfectoral du 7 mars 2000 oblige à lutter contre l'ambroisie et impose à tout propriétaire (particulier ou professionnel) la destruction de celle-ci avant la pollinisation Depuis de le début de notre mandat, nous rappelons chaque année dans l'info mairie du printemps comment distinguer cette plante de sa cousine, l'armoise et comment la détruire.

Depuis l'année dernière, la commune est en contact avec l'Observatoire des Ambroisies, basé à Dijon. Sur le site de la commune, nous mettons en ligne les lettres d'information publiées régulièrement par l'Observatoire.

L'année dernière, nous avions organisé des matinées arrachages. Cette année encore, nous avons poursuivi notre lutte contre l'ambroisie.

Tout d'abord, les propriétaires de terres répertoriés dans le cadastre, ont été destinataires d'un courrier d'information et d'incitation à la destruction de l'ambroisie.

Que ces propriétaires soient remerciés de leur civisme car lors de notre deuxième tournée d'inspection en septembre, nous avons dénombré peu de parcelles dans lesquelles l'ambroisie n'avait pu être détruite.

De plus, pendant la semaine nationale de sensibilisation à l'ambroisie, Quentin Martinez de l'Observatoire des Ambroisies est venu un après midi de juin pour présenter et informer les élèves de primaire sur l'ambroisie. Il a pu montrer aux enfants des mini plans et des graines d'ambroisie et leurs expliquer la démarche à suivre s'ils rencontraient de l'ambroisie.

Enfin, il est bon de rappeler que l''ambroisie est l'affaire de tous. Toute personne peut développer une allergie à l'ambroisie plus ou moins incommodante.

Campagne de nettoyage des chemins :

La commission agriculture et environnement a souhaité organiser cette année une demi journée nettoyage des chemins.

Tout d'abord programmée fin mai mais annulée en raison d'une fauche des abords tardive, la demi-journée a eu lieu le samedi 7 septembre.

Une vingtaine de bénévoles était présent et de tous âges : de l'école maternelle jusqu'à....

C'est armée de sacs poubelles et de bonne humeur que quatre équipes sont parties à l'assaut des chemins et du centre village.

Après une matinée passée à remplir les sacs, une halte a été faite aux points d'apports volontaires afin de déposer les cartons, verres et autres emballages.

Puis en fin de matinée, tout le monde s'est retrouvé à la cabane des chasseurs pour partager un apéritif convivial préparé par Aude et Noël.

Bilan de la matinée : une grosse remorque de déchets en tout genre qui ont été évacués dans l'après midi sur les déchèteries du canton.

Que tous les participants soient remerciés, de même que les chasseurs qui nous ont prêtés la cabane et qui avaient la veille arpenté d'autres secteurs.

Notre nature est précieuse, préservons là.

Aussi, n'oubliez pas d'emporter avec vous vos déchets. Laissés à terre, ils vont rester là très, très longtemps !

ON VOUS TIENT AU "COURANT"

Réseau éclairage public

Rappel : Sous l'égide du syndicat intercommunal d'électricité (S.I.E), il a été décidé en 2012 d'étendre le réseau d'éclairage public au cœur du village :

- Rue du lavoir
- Rue de la Nicolière
- Rue de Richardon

dans le cadre de l'embellissement du village, et surtout pour améliorer la sécurité des enfants se rendant ou revenant de l'école. Terminés fin 2012, ils devaient s'accompagner de la mise en place d'un dispositif d'interruption de l'éclairage sur l'ensemble du réseau la nuit (de 1h à 5 h) de façon à compenser l'augmentation de consommation liée à cette extension.

Du fait de la dissolution début 2013 du S.I.E.,et du transfert de la compétence éclairage public au syndicat d'énergie du département de l'Isère (SEDI),cette opération a du être différée.

Préalablement, il a paru opportun de procéder à un audit énergétique et technique du réseau dont les conclusions ont été déposées en Juillet 2013.Début Août, en liaison avec le SEDI ; nous avons étudié la faisabilité de la rénovation du réseau d'éclairage public selon deux axes prioritaires :

- Mise en sécurité des différentes armoires de commande, et des prises illuminations
- Mise en place d'actions dans le cadre d'économies d'énergie :
  - Maillage de deux réseaux pour n'en faire plus qu'un et supprimer un abonnement
  - Remplacement des 5 lanternes BF(ballon fluos)énergivores
  - Mise en place d'horloges astronomiques, en vue de réaliser des coupures durant la nuit

Ces travaux qui sont prévus au premier trimestre 2014, sont pris en charge à 80% par le SEDI, ce qui limitera à 3000€ la charge de la commune

Remplacement du transformateur « des prairies» (Carrefour Bardin)

A la suite de divers dysfonctionnements ayant entrainé des plaintes des usagers, nous avons demandé au SEDI d'intervenir auprès d'ERDF pour remplacer le poste de transformation des prairies par un matériel neuf de capacité identique, dans le cadre de l'amélioration de la qualité de distribution de l'énergie.

Ce remplacement a été effectué début Octobre et s'est accompagné des travaux suivants

- Remplacement des câbles d'alimentation du poste
- Pose d'un nouveau raccordement éclairage public
- Renouvellement des câbles d'alimentation du réseau aérien
- Renouvellement des alimentations de deux branchements client à proximité

Ces travaux sont intégralement pris en charge par le SEDI

L'école primaire de Primarette

L'année scolaire 2012-2013 s'est déroulée sous le thème des 4 éléments pour les enfants de l'école.

Suite à la réalisation d'une exposition scientifique au mois de février, leur travail a abouti à deux événements en fin d'année:

Le 28 juin dans le cadre de la kermesse, les élèves ont présenté, pour le plaisir des familles un spectacle de chants, danses et ombres chinoises intitulé: « Jean de la Lune »

Le 1er juillet, sous un beau soleil, ils se sont rendus à Pont-en-Royans pour la visite du musée de l'eau, suivie de l'impressionnante découverte des grottes de Choranche.

Cette année, de nombreux projets ont déjà débuté comme la rédaction d'un journal d'école ou la mise en place d'une correspondance scolaire avec le Népal.

L'équipe enseignante.

Nouveau sur la commune :

L'accueil de loisirs du Centre de l'Ile du Battoir à Primarette a ouvert ses portes lors de la première semaine des vacances de Toussaint. Encadré par 2 animateurs, ce sont 10 enfants âgés de 3 à 10 ans qui ont été accueillis tous les jours. Les enfants ont pu pleinement profiter des installations mise à disposition par la commune de Primarette : activités manuelles, sportives, culturelles et sortie au parc Royal Kids de Romans sur Isère le mercredi. Cette semaine d'ouverture s'est parfaitement déroulée. L'accueil de loisirs placé à Primarette se veut plus accessible aux enfants dont les parents travaillent en direction de Vienne. Nous vous donnons rendez vous pour les vacances d'Hiver 2014.

La réforme des rythmes scolaires à l'école primaire

Pourquoi réformer les rythmes scolaires ?

Les écoliers français subissent des journées plus longues et plus chargées que la plupart des autres élèves dans le monde. Or cette extrême concentration du temps d'enseignement, unique à la France, est inadaptée et préjudiciable aux apprentissages. Elle est source de fatigue et de difficultés scolaires.

Notre pays cumule ainsi :

- un volume horaire annuel d'enseignement très important, qui s'élève à 864 heures par an contre 774 heures à 821 heures en moyenne - selon l'âge des écoliers - au sein de l'OCDE ;
- e nombre de jours d'école le plus faible d'Europe, à savoir 144 jours seulement contre 187 jours en moyenne au sein de l'OCDE ;
- une semaine particulièrement courte avec 4 jours d'école par semaine, contre 5 voire 6 chez la plupart de nos voisins européens ;
- une année scolaire concentrée sur seulement 36 semaines.

Que va apporter cette réforme ?

Pour mettre fin à ces spécificités françaises défavorable à la réussite scolaire de nos enfants, il a été jugé nécessaire et urgent d'instaurer un meilleur équilibre du temps scolaire et du temps périscolaire à la fois sur la journée et sur la semaine.

La réforme des rythmes scolaires vise à mieux répartir les heures de classe sur la semaine, à alléger la journée de classe et à programmer les enseignements à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande pour mieux apprendre et favoriser la réussite de tous les élèves. Elle permettra également de répondre plus efficacement à la difficulté scolaire dans le cadre de périodes d'enseignement en groupes restreints.

Quel cadre règlementaire ?

Un décret, publié le 26 janvier 2013, précise le cadre réglementaire national de la nouvelle organisation du temps scolaire, à l'intérieur duquel des adaptations locales seront possibles.

Quelle application de cette réforme à Primarette ?

La réforme des rythmes scolaires est aujourd'hui définitivement engagée.

Si quelques écoles ont déjà entamé le changement du rythme scolaire d'autres communes, comme Primarette, ont préféré appliquer cette transformation en 2014 afin d'offrir un plan d'étude complet et approfondi aux enfants, parents et enseignants.

Dans cette attente chaque village de la communauté de la commune du territoire s'est réuni.

Ainsi Pact, Jarcieu, St Barthélémy, Revel-Tourdan, Pommier de Beaurepaire, Primarette, Beaurepaire, Bellegarde-Poussieu, Pisieu et Moissieu-sur-Dolon ont fait appel à des professionnels afin de bénéficier des activités ludiques et enrichissantes pour les enfants et non un simple mode de garde durant le temps d'accueil périscolaire.

L'école gardera ses horaires actuels soit de 8h30 à 16h30 en ajout le mercredi matin de 8h30 à 11h30.

Le temps d'enseignement sera de 5h15 par jour complété par un temps d'accueil périscolaire le mardi, jeudi et vendredi.

Primarette et les neuf autres communes se sont tournés vers le centre de l'Ile du Battoir (CIB) afin d'assurer les différentes activités.

Leur implication et la qualité de leurs prestations apparaissent important pour la réussite des aménagements des rythmes scolaires dans un souci de continuité pédagogique.

Les objectifs du projet que nous nous sommes fixés sont de sensibiliser les enfants aux notions de respect et de citoyenneté, à l'écologie et au développement durable, à la pratique sportive et culturelle, à la transmission du savoir inter génération, à la sécurité routière …

Afin de prévoir au mieux les taux d'encadrement pour la rentrée prochaine, un questionnaire sera adressé aux parents pour permettre de connaître leurs souhaits pour la rentrée prochaine.

Cimetière Communal

Il ne reste actuellement qu'une quinzaine d'emplacements libres au Cimetière Communal et environ 60 tombes semblent à l'état d'abandon. Ce constat a amené le Conseil Municipal à décider de la création d'une commission spéciale ayant pour mission dans un premier temps de procéder au recensement des concessions pouvant présenter les aspects légaux de l'abandon, et en second lieu de préparer la procédure de reprise conformément aux articles L.2223-17, L.2223-18, R.2223-12 à R.2223-23 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Cette procédure est longue, stricte et contraignante, (constatations, délais, publicité par affichage, avis aux familles, etc...) et elle débouche dans les trois ans sur un procès verbal de constat d'abandon, saisine légale du conseil municipal qui doit se prononcer sur la reprise des concessions concernées. L'arrêté motivé de reprise est ensuite pris par le Maire.

Parallèlement à ce travail la commission proposera un règlement du cimetière conformément au CGCT, propositions dont le 1° acte a été entériné par le conseil municipal dans sa réunion de novembre 2013.

Il a neigé sur Primarette.....

Comme toutes les communes environnantes, Primarette s'est réveillé les pieds dans la neige ce mercredi 20 novembre 2013. Par contre, comme quelques autres communes, elle fût dans les dernières à revenir dans la norme car la coupure de courant qui s'en est suivie, si pour certains a duré plus d'une trentaine d'heures, pour d'autres l'attente s'est prolongée plus de 48 h. En effet, sous le poids de cette neige très lourde, des arbres se sont abattus sur les fils du réseau électrique et téléphonique les sectionnant, privant ainsi les primarettois de lumière, de chauffage et de téléphone. Nombre d'habitants ont ressorti les tronçonneuses pour participer au nettoyage ; Pascal, l'employé communal et le syndicat de voirie n'ont pas compté leurs efforts pendant quelques jours pour élaguer et déblayer et permettre aux employés d'ERDF d'accéder aux lignes et rétablir le courant. La commune a retrouvé vie en fin de semaine. Un grand merci à tous. L'hiver commence fort !

Mais, selon les anciens qui se souviennent des hivers très rigoureux de 1956 et 1971, ce n'est qu'un épisode....

A propos de l'élagage

L'élagage, une nécessité ?

Les branches d'un arbre situées à proximité d'une ligne électrique peuvent dans certaines circonstances devenir dangereuses : le contact avec les lignes peut provoquer des incendies, entraîner des coupures d'électricité ou des chutes de câbles. L'élagage est effectué tout au long de l'année en vue d'assurer la sécurité des personnes et des biens. Sa réalisation permet de limiter les incidents sur le réseau électrique.

Quelles sont les consignes de sécurité ?

Même sans toucher directement une ligne, on risque l'électrocution en raison du phénomène dit "d'amorçage". Il est donc vivement recommandé :

- De ne pas toucher et de ne pas s'approcher d'une ligne à terre.
- De ne jamais toucher un arbre ni une branche en contact ou très proche d'une ligne.
- D'envoyer une déclaration de travaux avant toute intervention d'élagage à proximité d'une ligne,
  par fax au 02 31 30 31 58 ou par courrier au moins 10 jours avant le début des travaux à :
  ERDF - Service déclaration de travaux 288, rue Duguesclin 69211 – LYON cedex 3

Si vous repérez une situation dangereuse, contactez immédiatement le service dépannage d'ERDF : **09 726 750 14**

Qui est en charge de réaliser les travaux d'élagage ?

Dans toutes les situations, ERDF assure les travaux d'élagage par l'intermédiaire de professionnels qualifiés à **l'exception des deux cas suivants** :

Cas n° 1 : L'arbre est situé sur le domaine privé et la ligne sur le domaine public. Il revient au propriétaire de réaliser les travaux d'élagage.

Cas n°2 : Un arbre a été planté dans la zone de déboisement après la construction de la ligne (arbre et ligne sur domaine privé). Il revient au propriétaire de réaliser les travaux d'élagage.

Quelles sont les distances d'élagage à respecter ?

Distance minimale fixée par la norme NFC 11-201.

Lignes Moyenne Tension (15/20000 Volts)

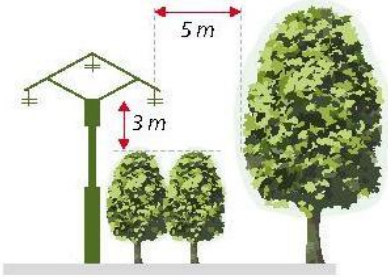

Distance réduite à 4 m pour les lignes posées sur des isolateurs rigides

Lignes Basse Tension (410 Volts)

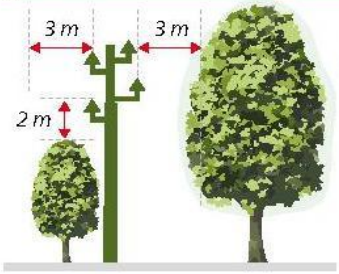

Distance réduite à 2 m pour les lignes situées en agglomération

Pour les lignes établies en conducteurs isolés, assemblés en faisceaux (lignes torsadées), les diverses valeurs ci-contre sont réduites à 1 m.

PROPRIETAIRE

Droits

- De réaliser à sa demande les travaux lui-même, à condition d'en avertir préalablement ERDF afin que les instructions et conseils utiles pour réaliser ses travaux en sécurité lui soient données (Déclaration de travaux nécessaire).

Devoirs

- De laisser l'accès à la zone d'élagage.
- De veiller à élaguer les arbres situés sur son domaine privé dont les branches approchent les lignes situées en domaine public (Déclaration de travaux nécessaire).
- De respecter les distances minimales de sécurité.

Qu'encourt le propriétaire en cas de défaut d'élagage ?

Le propriétaire, en tant que gardien de l'arbre, peut dans certains cas, voir sa responsabilité civile et pénale engagée par ERDF en cas de chute d'arbre sur une ligne occasionnant des dégâts matériels et/ou humains.

Un geste écologique et solidaire : videz vos armoires mais triez les textiles

C'est maintenant possible à Primarette, avec l'installation depuis quelques mois d'un conteneur à vêtement situé sur la plate-forme de tri existante à l'entrée ouest du village, route du Louvier.

Chaussures ou vêtements trop petits, démodés, assez vus ? Vous ne les portez plus ? Ne les laissez pas s'entasser dans vos armoires et surtout ne les jetez pas à la poubelle ! Ils peuvent créer des emplois et, portés par d'autres ou recyclés, commencer une deuxième vie solidaire.

En donnant vos vêtements au Relais, vous participez à la protection de l'environnement : les textiles collectés ainsi – près de 90 000 tonnes en 2012 – sont autant de tonnages qui ne finissent pas à la décharge ou ne sont pas incinérés.

Vous pouvez déposer dans les conteneurs du Relais de petits sacs, remplis de vêtements et linge de maison, chaussures, petite maroquinerie (sacs à main, ceintures).

Afin de préserver la qualité de vos dons et leur assurer une seconde vie, nous vous remercions de respecter quelques consignes :

- Utiliser des sacs **de 50 Litres maximum** (afin qu'ils puissent entrer dans les conteneurs).
- Veiller à toujours **bien fermer** ces sacs (pour ne pas qu'ils se salissent, ne pas déposer les vêtements en vrac ou dans des cartons).
- Donner des **vêtements propres et secs**. Les vêtements souillés (peinture, graisse…), mouillés et moisis ne sont pas recyclables.
- **Attacher les chaussures par paires**.
- Si possible, **séparer le textile des chaussures et de la maroquinerie**.
- Si le conteneur est plein, ne **pas déposer les sacs par terre** car ils risquent d'être volés ou abîmés. Appeler au numéro indiqué sur la borne.

Que deviennent vos dons ?

Une valorisation de vos vêtements à 90%

Quelques photos, souvenez-vous c'était en.....2013

Repas de quartier ou fête des voisins

Des sorcières à Primarette !

ASTA : Les marcheurs du jeudi...

Bugnes pour le spectacle CCAS

et popcorn pour le cinéma en plein air

Ca s'est passé à Primarette et c'était dans la presse

PRIMARETTE

Les chasseurs régalent

Belle matinée ensoleillée, dimanche où les chasseurs proposaient boudin, saucisses et caillettes. Les préparatifs commençaient dès le jeudi soir pour trier, équeuter et laver 40 kg d'épinards. Ils se poursuivaient le vendredi et le samedi pour la préparation des 1400 saucisses, 430 caillettes et 180 mètres de boudin. La dégustation pouvait commencer. boudin cuit à la chaudière au feu de bois et saucisses au vin blanc étaient proposés en dégustation à la buvette.

DL Je 24.1.13

LDL38BGE112

DL Me 30.1.13

PRIMARETTE

Une première pour l'AADP

■ Dimanche se déroulait la première festivité de l'association d'animation de Primarette. Ils proposaient aux habitants une matinée Maouche préparées par Dominique Vaurs président de cette association mais également épicier du village. Ce fut un succès puisque la totalité des saucisses garnies de choux, de pomme de terre et d'autres légumes ont été vendues, ce qui représente plus de 300 saucisses.

DL 27.2.2013

PRIMARETTE

Ripatons et bartifelles: une soirée karaoké

Samedi soir on pouvait entendre des Primarettois chanter à la salle des fêtes, certains bien d'autre moins, mais l'important n'était pas là, la convivialité et la bonne humeur étaient au rendez-vous pour cette première animation de l'année pour l'association Ripatons et bartifelles (groupe de danse folklorique). Une soixantaine de participants étaient présents pour cette 4e édition du karaoké, ils ont pu profiter également d'un repas préparé par les bénévoles.

LOCALE EXPRESS

D.L. 22.02.13

PRIMARETTE

Une animation boudée par les villageois

■ Dimanche, à l'invitation du CCAS, la salle des fêtes accueillait le groupe vocal roussillonnais "Tous en chanson" emmené par son chef de cœur Josette Doris. 50 d'entre eux étaient présents et ont proposé un répertoire varié de la chanson française.

Le CCAS proposait à cette occasion une buvette et des bugnes confectionnées par les bénévoles et aux dires de beaucoup, elles étaient très réussies. Maigre satisfaction pour eux car peu de monde avait répondu présent. Les bénévoles espèrent que les prochaines manifestations seront plus porteuses.

PRIMARETTE DL. 14.08.2013

Vogue réussite pour les conscrits

Ce week-end avait lieu la vogue du village organisée par les conscrits. Les festivités ont commencé par un karaoké sur la place du village. Samedi soir, le traditionnel bal a remporté un vif succès. La soirée discothèque géante a comptabilisé environ 230 entrées. Dimanche après-midi, 28 doublettes ont participé au concours de pétanque toujours sous le beau soleil qui était au rendez-vous tout au long du week-end.

D.L. 15-02-2013

PRIMARETTE

Un loto avant la neige

Dimanche avait lieu le traditionnel loto du Sou des écoles, 300 personnes se sont déplacées pour l'occasion malgré le mauvais temps. Et c'est un Primarettois qui a gagné le gros lot, monsieur Marguet s'est vu remettre un téléviseur. De nombreux autres lots ont été gagnés comme un olivier, une tablette tactile, un vélo enfant ou encore la nouvelle console 3D à la mode. Tous les participants, gagnants ou pas, ont été satisfaits de ce premier loto de l'année pour Primarette et ont pu rentrer chez eux avant que la neige ne les en empêche.

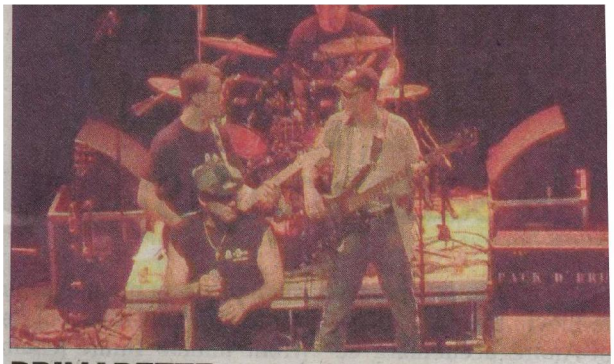

DL 28.2.2013

PRIMARETTE

Ça va rocker !

■ Samedi, l'association d'animation de Primarette organise un concert rock avec le groupe Pack d'brune à partir de 20 h 30 à la salle des fêtes du village. Tout ser réuni pour passer une agréable soirée entre amis ou er famille, du rock, une buvette snack et une ambiance de folie garantie. Entrée 10 € pour les adultes, 5 € pour les enfants.

DL D;7.4.13

PRIMARETTE

L'humour de passage

Le groupe Barber shop quartet a fait rire les Primarettois.

Mercredi, le Festival de l'humour faisait une halte dans la commune comme chaque année depuis 15 ans. Cette animation attire toujours beaucoup de monde car les 250 places ont été vendues très rapidement. Cette année, la commune accueillait le groupe Barber shop quartet repéré au festival d'Avignon. Cette équipe de quatre comédiens a fait rire les Primarettois avec ses sketchs en chansons. Un spectacle pour les 7 à 77 ans. ❑

LOCALE EXPRESS DL 14.6.2013

PRIMARETTE

Un premier cinéma en plein air réussi

■ La première des six projections de films organisées gratuitement dans le cadre du "cinéma en plein air" par le centre social et culturel de l'île du Battoir a été un succès. Ils étaient plus de 200 personnes, petits et grands, à s'être rassemblés à la tombée de la nuit sur le parking de la salle des fêtes pour voir le film "Les Croods" et partager un moment convivial en famille tout en profitant enfin d'une météo clémente. Pour la première fois aussi, la projection se réalisait en son numérique.

D.L. 07-07-2013

PRIMARETTE

Escapade pour la Fnaca

Le week-end dernier, adhérents, sympathisants et famille du Comité local de Montseveroux partaient de Primarette en direction de la Provence. En matinée? Ils ont profité de la visite de la ferme aux Crocodiles, puis ils ont partagé un repas au parc Alexis Gruss à Piolenc suivi dans l'après-midi du spectacle de clowns, et de la douche de l'éléphante au cirque. Un prodigieux spectacle dont tous en garderont un souvenir inoubliable.

DL 22.4.2013

PRIMARETTE

Une nouvelle pelouse au stade Prosper Petrequin

Trouvant à leur goût le sous-sol du stade de foot, taupes et autres rongeurs avaient, au fil du temps, creusé un réseau de galeries entrecroisées. Le terrain, par ailleurs usé par le temps, était devenu impraticable et même dangereux.

La réfection complète a donc été réalisée ces jours derniers par une entreprise spécialisée dans ce genre de travaux. Elle a consisté en un carottage du terrain, suivi d'un garnissage en sable afin d'aboutir à la confection d'un tapis de mélange "spécial terrain de sport", le tout parachevé par l'ensemencement d'un nouveau gazon. Auparavant, un groupe de conseillers municipaux et l'employé technique avaient ajouté un apport de terre végétale avec le tractopelle du syndicat. ❑

La commune attendait le retour du beau temps pour commencer les travaux du stade.

PRIMARETTE | Je 28.11.13

La Fnaca fête les classards

Les classes 57 et 59 se sont retrouvées ce week-end pour fêter les 75 ans de la classe 58 des communes environnantes. Ils se sont retrouvés autour d'un repas convivial au restaurant de la Bissera à Pommier-de-Beaurepaire. L'occasion de se raconter les souvenirs, des blagues autour d'un copieux repas dans une ambiance amicale et festive.

PRIMARETTE DL Sa 6.4.13

Les écoliers ont profité d'une sortie à la neige

La journée était financée par le sou des écoles.

Les enfants de l'école de Primarette ont pu profiter de la dernière neige à Autrans sur une journée. Au départ les enseignantes avaient prévu une sortie raquette mais la pluie et le mauvais temps les ont empêchés. Les enfants ont quand même pu profiter de la neige en faisant de la luge.

Tous sont repartis heureux de cette journée malgré une météo capricieuse. ❑

DL Ve 19.4 2013

PRIMARETTE

Pour un village fleuri

Le beau temps a permis de préparer les plants qui serviront à embellir le village dans le cadre de l'opération de fleurissement.

Le printemps est enfin là, et les Primarettois l'ont bien compris, la section fleurissement du village s'est réunie ce week-end afin de préparer les plants qui seront plantés plus tard dans le village afin d'embellir les rues et les bâtiments de cette commune. ❑

LOCALE EXPRESS DL 11.7.13

PRIMARETTE

Grand rassemblement de vieilles VW

■ Ce n'était pas le grand prix de Monaco, mais un rassemblement de vieilles VW à l'occasion du 5e meeting organisée par les associations Bougeons nous la vie et Saint-Jean-Calendrier. Toutes proportions gardées, il y en avait néanmoins les bons ingrédients : bruits assourdissants des pots d'échappement, des spectateurs et la chaleur accentuée par un punch servi par Noël.

Les Fils d'Argent

Générations Mouvement
Les Aînés Ruraux

La Fédération nationale de notre mouvement des Aînés Ruraux a décidé lors de son assemblée générale 2013 de modifier le texte de son logo par GENERATIONS MOUVEMENT. De ce fait nos associations locales peuvent accueillir des adhésions de tout âge.
Une occasion pour venir nous rejoindre en 2014, lors de notre Assemblée Générale du 9 janvier, notre but étant d'organiser et :

- développer des liens d'amitiés entre ses membres,
- rompre l'isolement des personnes seules,
- coordonner des actions de solidarité, de soutien et de loisirs à toutes les générations,
- proposer diverses activités ou manifestations destinées à entretenir leurs capacités intellectuelles ou physiques,
- effectuer des sorties à caractère de loisirs, d'agrément culturel.

Ci-dessous quelques photos 2013 du pique-nique de juillet et des anniversaires fêtés pour les :

- 90 ans de Gabriel DURIEUX
- 85 ans de Joseph GIORDANO (absent sur la photo)
- 80 ans de Henriette GEROLI, Jean COLLION, André MERGES

Le bureau, le Conseil d'Administration et tous nos adhérents vous présentent leurs MEILLEURS VŒUX 2014 de santé et de prospérité.

Association d'Animation De Primarette

Avec le temps, la crise économique, le développement des technologies, les modifications des modes de vies dans notre ruralité, les envies des habitants de nos villages ont évoluées. Les grandes fêtes rurales ne rencontrent plus les succès du passé, et les bénévoles se font plus rares.

Mais vivre en milieu rural ne doit pas être un choix fait au sacrifice des liens sociaux élargis au delà des liens établis au travail, ou au détriment des loisirs ou des activités culturelles.

C'est donc tout naturellement que l'A.A.D.P **{association d'animation de Primarette}** est présente pour proposer aux habitants de la commune voir des communes voisines des activités socio-culturelle et manifestations pouvant répondre aux attentes des habitants.

L'Association d'Animation De Primarette c'est :

Jeu d'échec :

Tous les mercredi soirs à 20h00, environ 2 heures de réflexion pour les plus hardis, animées par Jérôme DUTAL à la salle d'animation.

Arts & Loisirs créatifs :

Tous les vendredis matin de 9h00 à 12h00, arts et techniques sont mis à votre service par Stéphanie MILAN, professionnelle du domaine, pour réaliser vos objets déco et développer votre créativité. Débutant(e)s et initié(e)s sont les bienvenu(e)s.

Festival d'humour :

Chaque année, depuis 15 ans déjà, l'A.D.D.P, grâce à sa délégation au sein de la commission d'humour de la MJC de Vienne, accueille un artiste de renom et propose ainsi un spectacle humoristique à la hauteur des spectacles Parisiens. Régis Maillot, Jean-Claude Duquesnois, Choc Frontal ou encore Leny Sellam ont laissé quelques souvenirs ou répliques inoubliables chez les Primarettois. **Attention ! Prochain spectacle le 09 avril 2014** mais réservez vos places dès janvier car chaque année la salle est comble et l' A.A.D.P se voit obligée de refuser du monde ! Cette année les places seront disponibles pour les fêtes de Noël, ce sera pour vous l'occasion de pouvoir offrir des billets à vos proches.

Une section fleurissement :

Quelques bénévoles jardinier prennent en charge le fleurissement de la commune, semis, repiquage, plantations arrosage et entretien des massifs et jardinières du village et ses abords.

Une lourde tâche pour peu de bénévoles mais une commune sans fleurs c'est une commune bien triste ! La section est toujours ouverte aux bonnes volontés même très ponctuelles mais aussi aux dons de graines, plants, boutures de vivaces etc...

et aussi :

- **Une sortie à la mer le lundi de Pentecôte (sous réserve de le météo)**
- **Une matinée dégustation en Janvier**
- **Une soirée « festival d'humour de Vienne »**
- **1 randonnée pédestre, VTT, équestre en Mai**
- **Une soirée théâtre à l'automne (amateurs ou école de comédie)**

Si l'une de ces activités vous intéresse n'hésitez pas à vous renseignez sans engagement auprès du président au 04 74 85 48 73 ou par mail à aadp38@gmail.com

Si vous avez une suggestion d'activité, un projet à faire partager n'hésitez pas non plus à nous en faire part, nous serions heureux de pouvoir proposer de nouvelles activités ou manifestations à nos concitoyens.

L'Association d'Animation De Primarette vous présente ses meilleurs vœux pour 2014.

Le président, Dominique VAURS.

Le **sou des écoles de Primarette** vous donne régulièrement rendez vous au long de l'année, à travers ses diverses manifestations dans notre village. Vide grenier, dégustation, loto, bugnes, ces événements jalonnent l'année scolaire, jusqu'à notre traditionnelle Kermesse qui annonce enfin les beaux jours, le temps des vacances.

Notre association réunit l'ensemble des parents d'élèves de l'école communale. Elle est composée d'un conseil d'administration et de ses adhérents qui représentent une aide précieuse lors des différentes manifestations que nous organisons. Tous les parents sont donc membres de l'association, et peuvent ainsi participer au choix ou à la préparation des différents événements.

Les objectifs principaux du sou sont les suivants :

- Garantir aux familles une restauration scolaire de qualité à prix réduit.

Le sou assure la gestion, les dépenses alimentaires et de petit matériel du restaurant scolaire, en collaboration avec la municipalité qui met à disposition les locaux ainsi que le personnel. Ce sont ainsi chaque année plus de 5500 repas **cuisinés sur place** qui sont servis aux enfants.

- Soutenir et Financer les projets éducatifs et culturels, en rapport avec les projets pédagogiques de l'équipe enseignante.

Au printemps 2013, nous avons eu la joie de voir partir en journée verte les élèves de l'école aux grottes de Chorange et au musé de l'eau. Une belle expérience enrichissante, en adéquation avec le projet pédagogique.

Les élèves avaient déjà goutés aux joies du Vercors, lors d'une sortie luge et raquette gâchée malheureusement par une météo abominable. Heureusement, la solution de repli sur place fut appréciée et à permis un grand bol d'air.

Enfin, le sou finance aussi 10 séances de piscine pour un coût annuel supérieur à 2000 euros, en piscine couverte (à St Maurice l'Exil). Ce choix permet de garantir la tenue de toutes les séances, indépendamment de la météo. Nous en profitons pour remercier les parents agréés dont la présence est indispensable pour accompagner les enfants.

Bourse aux jouets lors du vide grenier du sou des écoles

Lors de la première manifestation de cette année scolaire, de nombreux parents sont venus renforcer l'équipe. C'est l'occasion de remercier vivement tous ces parents qui se mobilisent selon leur disponibilité : un peu de temps, un gâteau, de l'énergie pour porter les tables ou de la bonne humeur derrière le bar. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Le vide grenier de cette année a bien fonctionné malgré une faible participation des exposants, le bilan en est positif tant sur le plan financier que sur celui de l'animation du village. Nous vous donnons rendez vous le dimanche 9 février pour notre habituel loto.

Le sou vous souhaite une excellente année 2014

FNACA

FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS
ALGÉRIE. MAROC. TUNISIE
Comité local de Montseveroux, comprenant les communes de:
Montseveroux, Cour et Buis, Primarette, Moissieu sur Dolon.

Siège social: Mairie
MONTSEVEROUX

ACTIVITES 2013

A savoir que l'année FNACA débute le 1er septembre 2012

21septembre 2012	Voyage journée dans les Dombes 47 participants, une Journée très apprécié.
05 octobre 2012	ASSEMBLEE GENERALE MONTSEVEROUX à17 h.
11 novembre 2012	Matinée Boudin, Saucisses, et Gueuses à PRIMARETTE .
1er décembre 1012	Inauguration Plaque sur stèle au côté du Monument aux Morts à MOISSIEU/DOLON Par un temps glacial, importante présence d'anciens Combattants, personnalité, et 22 Drapeaux, gerbes déposées par Mairie et FNACA, sonneries réveil d'EPINOUZE.
11 janvier 2013	Tirage des Rois à MOISSIEU sur DOLON Salle des fêtes.
09 février 2013	Concours de Belote à COUR & BUIS salle Socio culturelle.
17 mars 2013	Repas Annuel à 12h à MONTSEVEROUX salle du Châteaux servi par le Restaurant Le CELLIER, Remise du diplôme de porte drapeau à André FAURON
19 mars 2013	Commémoration du 51ème anniversaire du cessez le feu en Algérie, Maroc, Tunisie. Cérémonies : Montferrat, COUR & BUIS, MOISSIEU/ DOLON, PRIMARETTE, MONTSEVEROUX avec remise de Médaille de porte Drapeau à André FAURON par Marc BONNET Maire, et la Croix du Combattant à François GUERDNER par Evelyne AVIAS Maire de COUR &BUIS.
20 au 24 juin 2013	Voyage séjour au PUY DU FOU, Marais POITEVIN, FUTUROSCOPE 46 participants.
21 juillet 2013	4ème Vide GRENIER à PRIMARETTE exposants, visiteurs ont affronté la canicule.

NECROLOGIE

Maurice NICAISE de MONTSEVEROUX Porte drapeau Honoraire décédé le 4 juillet 2013 à 79 ans.

BUREAU 2014

Président : d'honneur BONNET Marc.
Président : CHARRETON Alphonse.
Vice - Président : JOUR DAN Pierre.
Trésorier : COLLION Jean.
Secrétaire : FANJAT Christian.
Resp journal, juridique : CHARRETON A.
Président : honoraire NICAISE Vital.
Président : d'honneur PIOT Roger.
Trésorier adjoint : ROUX Michel.
Secrétaire adjoint : FAURON André.
Responsable sociale : PEYRON Claire.

19 mars 2014

Commémoration du 52ème anniversaire du cessez le feu en Algérie, Maroc, Tunisie : Cérémonies à COUR & BUIS 14h30, MOISSIEU/DOLON 15h30 PRIMARETTE 17 h 15, MONTSEVEROUX à18h..

Le Comité est constitué de 60 adhérents anciens Combattants d'ALGERIE, 12 veuves, 25 Sympathisants

Pour les activités 2014: se reporter au calendrier prévisionnel des manifestations de la Commune.
Merci à toutes les personnes qui participent à nos manifestations. ***Bonne année 2014***

1

2

3

4

1.- Plaque Moissieu sur Dolon
2.- Groupe voyage PUY DU FOU
3.- Remise croix du combattant à François GUERDENER
4.- Remise médaille porte drapeau à André FAURON
5.- 19 mars 2013 à PRIMARETTE

5

Ripatons et Bartifelles

L'année a été ponctuée par des animations :

- Goûter de l'ADMR à Primarette au mois d'octobre 2012
- Veillée châtaignes le 13 octobre à Pisieu – 1er spectacle en costume pour les adultes
- Le Téléthon à Primarette début décembre 2012,
- Le carnaval de St Pierre de Chandieu ,
- Bal folk à Jardin au mois de mai 2013,
- La kermesse du Sou des Écoles à Primarette au mois de juin 2013,
- Festival de folklore à Vitrolles vers Marseille en septembre 2013
- Bal folk à St Romain en Gal en novembre 2013,

Réalisation de la fresque en collaboration avec Marlène BAS PINTO : chaque enfant volontaire a participé activement à la réalisation de cette œuvre. Merci à tous pour le travail réalisé. Le résultat est bluffant. Merci à Marlène qui en a été le chef d'orchestre. Cette fresque inaugurée le 5/7/2013 permet d'illuminer la salle d'animation.

Un grand merci à toutes les personnes qui par leur soutien, leur aide, leurs doigts de fée ont participé à la confection des costumes. Nous sommes à la recherche de personnes sachant tricoter, pour confectionner des capelets pour les enfants. Merci de vous faire connaître.

Ripatons et Bartifelles est une association dynamique. Comme chaque année, nous organisons une soirée country et line dance le samedi 16 novembre 2013 et le Bal folk avec Cire Tes Souliers le 3 mai 2014.

Nous avons le projet d'organiser un week-end autour du Terroir le premier week-end de mars 2014.

Nous avons repris les répétitions en septembre 201 3, les enfants sont originaires de Primarette, ainsi que des villages environnants : Montseveroux, Revel Tourdan. C'est une super équipe.
Les répétitions auront lieu dans la salle des associations le vendredi de 18H30 à 19H30.

La section adultes propose l'apprentissage de danses, chants et musiques du Dauphiné. Nous proposons également des initiations à d'autres danses traditionnelles d'autres régions de France, et du monde, ainsi que des danses country N'hésitez pas à nous contacter pour le planning. Les répétitions ont lieu le samedi de 17h à 19H.

Un grand merci à la commune de Primarette pour son accueil et la mise à disposition des salles communales pour nos répétitions. Merci également aux Primarettois pour leur accueil et l'AADP pour le matériel prêté et les panneaux de bord de route.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez venir nous rencontrer lors de nos répétitions dans la salle d'animation.

Chaque fin de semaine, nous nous retrouvons pour apprendre les danses folkloriques :
le vendredi de 18H30 à 19H30 pour les enfants âgés de 5 à 10 ans ,
le samedi de 17H00 à 19H00 pour les ados et adultes.

Pour plus d'infos, n'hésitez pas à nous contacter !
Adresse : Ripatons et Bartifelles – Mairie 38270 PRIMARETTE
Tel : 04. 74.16.84.53 (J. CERQUEIRA Président)
Mail : ripatonsetbartifelles@gmail.com

A.C.C.A. PRIMARETTE

La saison de chasse touche à sa fin. J'espère qu'elle vous aura offert de belles journées d'émotions dans notre belle nature Primarettoise. Mais pour mériter ces émotions, il faut s'investir tout au long de l'année et pas uniquement en période de chasse.

Une équipe s'est créée pour participer aux aménagements pour le petit gibier. La remise en état de la garenne artificielle est bientôt achevée et la mise en place d'agrainoires a été réalisée. Nous œuvrons pour réimplanter du lapin sur le territoire et activer une zone de pré-lâcher de faisans sauvages. Nous espérons atteindre cet objectif ambitieux sous trois ans.

De nombreuses actions sont déjà menées dans ce sens, pose de miradors, plantation de haie, culture à gibiers etc…..et je ne peux que féliciter ceux qui en ont la charge. Cependant, ils me font souvent part de leur lassitude car ils ne sont pas toujours suffisamment épaulés et comme dans de nombreuses associations d'ailleurs, les mêmes têtes, toujours les mêmes à s'investir et à donner de leur temps. Cette année un piégeur agréé œuvre à nos côtés ne ménageant ni son temps ni sa peine pour réguler le prélèvement des nuisibles et protéger nos poulaillers.

Ensemble, démontrons que nous ne sommes pas uniquement présents sur le terrain durant la période de chasse mais que nous œuvrons tout au long de l'année pour une faune et des habitats riches et diversifiés.

LE PRESIDENT

Invitez-vous à nos manifestations 2014 :

- Réveillon St sylvestre **31 décembre 2013** (salle polyvalente de PRIMARETTE)
- Matinée boudins : **19 janvier 2014** (place du village)
- Assemblée générale : **04 mai 2014** (salle polyvalente de PRIMARETTE)

- Tir aux pigeons : **11,12, 13 et 14 juillet 2014**
- Méchoui : **16 aout 2014**
- Remise des cartes **12 septembre 2014**

Le bureau : Président : CHARRETON Hervé
Vice-président : DURIEUX Gilbert
Trésorier : BARBE Thierry
Secrétaire : SEMBEL Frédéric
Membres : MARCHAND Jérôme, GENTIL Franck,
MORENO Sébastien, PIOLAT Roger, POURCHERE Jean-daniel

Le président et tous les membres du bureau vous souhaitent une bonne et heureuse année 2014

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR
6 ET 7 DÉCEMBRE 2013

Les records sont faits pour être battus

Et bien c'est fait, une fois de plus, dans notre village. La générosité de tous les donateurs a permis cette année de collecter la somme de 9084€.

Quelle est la recette ?

Vous prenez une voix, le vendredi soir, vous la faites chanter, vous obtenez un grand moment d'émotion et 94 entrées à son concert. (Merci MicKaël).

Le samedi vous invitez le Père Noël, vous faites une bonne tartiflette avec 180 convives auxquels vous proposez 1900 kgs de pommes, vous faites jouer les petits et les grands au chamboule tout. Dans la salle accueillante, vous installez un joli petit marché artisanal agréablement tenu, et, devant la salle, vous installez un artiste du bois. Faites baigner cette préparation dans une ambiance folklorique entrainante. (Merci les artistes, merci les cuisiniers, vendeurs, bénévoles, et merci à tous ceux qu'on oublie toujours).

Le dimanche pour terminer votre recette vous proposez aux estomacs affamés 250 jambonneaux sauce madère.

MAIS, (parce qu'il y a un mais) ce n'est pas tout, il faut beaucoup d'amour, beaucoup d'abnégation, beaucoup de générosité pour réussir cela et il faut aussi un chef cuisinier, un chef d'orchestre, un PORTEUR DE PROJET sans lequel la recette n'est rien et le porteur depuis 10 ans c'est MARIE PAULE :

"*En tant que porteur de projet depuis 10 ans, je félicite et remercie toutes celles et ceux qui m'ont aidé à faire de ces téléthons des grands moments de bonheur et d'émotion.*

Comme je l'ai dit je ne peux plus assumer cette responsabilité, mais je serai encore là pour aider. Aussi je lance un appel pour que quelqu'un prenne le relais (association, particulier, ...). Si quelqu'un a une idée il ne faut pas attendre l'automne prochain pour la dévoiler, dès maintenant il faut se mettre au travail.

Je remercie tous les primarettois qui, soit par leur aide, leur participation ou par leur don nous ont permis de grandir d'année en année.

En 2001, nous avons remis la somme de 1725€. D'année en année nous n'avons fait que progresser (sauf en 2010, nous avons stagné) pour arriver à cette magnifique somme de 2013 : plus de 9000€.

Que celui qui n'a donné qu'un euro ou un petit coup de main soit remercié comme le sont tous ceux qui peinent avec nous, tous ceux qui donnent, qui aident, qui combattent avec nous. Merci encore à tous ceux que j'oublie et ils sont nombreux. Qu'ils me le pardonnent.

Faites moi plaisir, trouvez un autre "chef d'orchestre" et battez ce record."

M.Paule

Calendrier des Manifestations et Festivités des Associations Primarettoises 2014

MOIS	A.A.D.P	F.C.C	Sou des Ecoles	Fils d'argent	F.N.A.C.A.	A.C.C.A.	Mairie - CCAS	Conscrits	Ripatons et Bartifelles
JANVIER	Dimanche 26 : dégustation matinée SPAR	Dimanche 5 : Matinée boudins (Tourdan)	----	Jeudi 9 : AG salle d'animation + repas annuel	Vendredi 10 : tirage des rois (Moissieu sur Dolon) - 14h : belote, coinche - 17h : dégustation galette	Dimanche 19 : Matinée boudins (place de la Mairie)	Vendredi 17 : à 18h30 Voeux à la SPAR	---	---
FEVRIER	---	Dimanche 2 : moules frites (Foyer Poussieu)	Dimanche 9 : 14h Loto (SPAR)	---	Samedi 15 : concours de belote 14h à Cour et Buis Salle socio-culturelle	---	Samedi 22 : Repas des aînés	---	---
MARS	---	Dimanche 2 : Langue de boeuf (Stade Revel)	Samedi 29 : vente des bugnes	---	Samedi 15: Repas annuel à 12h (Primarette) Mercredi 19 : Commémoration du cessez le feu en Algérie 14h30 Cour et Buis 15h30 Moissieu sur Delon 17h15 Primarette 18h à Montseveroux	---	---	---	Samedi 1 et dimanche 2 : Manifestation folklore (à définir)
AVRIL	Mercredi 9 : Festival d'humour (SPAR)	Samedi 19 : repas dansant 20h (Beaurepaire)	Dimanche 21 : (SPAR) dégustation surprise + vide grenier ?????	----	---	---		---	---
MAI	Dimanche ?? : randonnée VTT, équestre et pédestre	---	----	---	Vendredi 24 mai : concours départemental boules à Corbelin	Dimanche 4 : AG (SPAR)	Jeudi 8 : Commémoration Dimanche 18 :après midi Spectacle "Mozart la nuit"	30 avril - 1 mai : Tournée du muguet	Samedi 3 : 20 h Bal folk + stage après midi
JUIN	---	Vendredi 13 : Concours pétanque nocturne (Poussieu)	Vendredi 27 : Kermesse Samedi 28 : Pétanque semi-nocturne	---	---	---	---	samedi 8 : Pétanque semi-nocturne	---

MOIS	A.A.D.P	F.C.C	Sou des Ecoles	Fils d'argent	F.N.A.C.A.	A.C.C.A.	Mairie	Conscrits	Ripatons et Bartifelles
JUILLET	---	Lundi 14 : pétanque + feu d'artifice + repas + bal gratuit (Revel)	----	Jeudi 3 : Pique nique	Dimanche 20: Vide grenier (Primarette) 6h - 19h	11,12,13, 14 : Tir aux pigeons	---	samedi 27 ou dimanche 28 : marche	---
AOUT	---	Vendredi 29 : concours pétanque (Revel)	----	---	---	Samedi 16 août : méchoui	---	9 au 11 août : Vogue	---
SEPTEMBRE	Dimanche 7 : marché	----	Vendredi 19 : AG à 20h30 (salle d'animation)	---	---	Vendredi 12 : remise des cartes sociétaires (cabane des chasseurs)	---	---	---
OCTOBRE	---	----	Dimanche 26 : Vide grenier SPAR + dégustation comté/ saucisses	---	Vendredi 3 : AG à Montseveroux 17 h Salle du Château	---	Dimanche 19 : Matinée langue de Boeuf	---	Samedi 4 : AG à 15h (Salle d'animation)
NOVEMBRE	Vendredi 14 : AG (Salle d'animation) Samedi 29 : Soirée spectacle (SPAR)	Samedi 29 : Concours de coinche (Moissieu)	----	Dimanche 23 : Divertissement	Dimanche 9 : Matinée boudins (SPAR)	---	Mardi 11 : Commémoration	---	Samedi 15 : Bal country à 20h30 (SPAR) + stage en après midi
DECEMBRE	---	----	Dimanche 14 : Concours coinche 14h (SPAR)	---	---	---	---	---	---

AFM - Téléthon : 6 et 7 décembre 2014

Ce calendrier prévisionnel peut être modifié en cours d'année. Il est prudent de contacter les associations organisatrices pour confirmation.
*Coordonnées de toutes les associations sur **www.primarette.fr**, rubrique "les associations"*

TELEPHONES UTILES (Ver.30.11.13)

Retrouvez tous vos numéros utiles et plus encore sur
http://www.primarette.fr

MAIRIE

Tél : 04.74.84.57.27
Fax : 04.74.79.51.50

mairie.primarette@territoire-de-beaurepaire.fr
www.primarette.fr

Ouverture au public :

Des contraintes en personnel nous obligent à modifier les horaires d'ouverture au public du secrétariat de Mairie. Jusqu'à nouvel ordre les horaires sont :
mercredi, jeudi, vendredi de 09h00 à 11h30.
Merci de votre compréhension

Mme le Maire reçoit tous les matins sur rendez-vous (sauf mercredi).

AGENCE POSTALE

04.74.84.57.30

lundi - vendredi
8h30 - 11h
samedi
8h - 10h30

DECHETTERIES

Horaires en vigueur à compter du 1° juillet 2010

Présentation du badge obligatoire

BEAUREPAIRE

04.74.84.61.81

Lundi, Mardi et Mercredi
8h30 - 11h45 / 13h30 - 17h45
Jeudi
13h30-17h45
Vendredi et samedi
8h30 -17h45

VALLEE DE LA VAREZE

04.74.20.39.16

Mardi
9h - 11h45 / 15h - 17h45
Mercredi
15h / 17h45
Jeudi
9h / 11h45
Vendredi
13h / 17h45
Samedi
9h - 12h15 / 13h30 - 17h45

Mairie - PRIMARETTE	04 74 84 57 27
Ecole Primaire	04 74 84 54 69
Ecole Maternelle	04 74 84 56 83
Agence Postale	04 74 84 57 30
Gendarmerie - BEAUREPAIRE (17)	04 74 84 60 17
Centre de Secours (18)	04 74 31 47 18
Taxi TOUT A DOM - PRIMARETTE	04 74 79 52 36
Ambulances Beaurepairoises	04 74 84 75 86
Taxis des Arcades - BEAUREPAIRE	04 74 79 78 78
Maison Médicale - BEAUREPAIRE	04 74 79 19 19
Dr BARRAL-CADIERE Pierre - BEAUREPAIRE	04 74 84 67 38
Drs LOPEZ Béatrice et Diego - JARCIEU	04 74 84 85 14
Cabinet SOINS-INFIRMIERS - BEAUREPAIRE	04 74 84 65 34
Cabinet INFIRMIERES : S. VALLET - S. FOURNIER B.DUMONT et K.CAPUANO	04 74 59 27 33
Hôpital LUZY-DUFEILLANT - BEAUREPAIRE	04 74 79 11 11
Hôpital LUCIEN HUSSEL - VIENNE	04 74 31 33 33
Clinique TRENEL - STE COLOMBE	04 74 53 72 72
Clinique ST-CHARLES - ROUSSILLON	04 74 29 28 28
Maison de Retraite - BEAUREPAIRE	04 74 79 20 90
Pôle Petite Enfance Intercommunal	04 74 79 07 23
E.R.D.F. Urgence Dépannage Electricité	08 10 33 30 21
E.R.D.F. Accueil Raccordement Electricité	08 10 47 69 34
Maison de l'eau - MOISSIEU	04 74 79 50 12
Pipe-line - 26600 - CHANOS-CURSON	04 75 07 30 54
GRT GAZ (En cas d'incident)	08 00 24 61 02
France Telecom Dépannage	10 13
O.P.A.C. - 38000 - GRENOBLE	04 76 20 50 50
Cadastre Hôtel des Impôts - 38200 - VIENNE	04 74 31 31 55
Centre des Impôts - 38260 - LA COTE St-ANDRE	04 74 20 20 88
Préfecture de l'Isère - 38000 - GRENOBLE	08 21 80 30 38
Sous-préfecture - 38200 - VIENNE	04 74 53 26 25
Com. de Communes du Territoire de BEAUREPAIRE	04 74 84 67 29
Trésor Public - 38270 - BEAUREPAIRE	04 74 79 19 99
Office de Tourisme de Bièvre-Valloire	04 74 84 68 84
Collège JACQUES BREL	04 74 84 62 95
École Privée LUZY-DUFEILLANT	04 74 84 61 61
Mutualité Sociale Agricole - 38200 - VIENNE	04 74 85 98 54
Mission Locale Rurale de la Bièvre - BEAUREPAIRE	04 74 79 18 19
Caisse Primaire d'Assurances Maladie - VIENNE	04 74 85 09 93

Commission Communication : A. APPRIEUX, D. DANZO, K. BRAGANTI, M. AVALLET, M. SANTONAX.
Directeur de la Publication : Angéline APPRIEUX - Coordination et mise en page : Martial SANTONAX.
Comité de rédaction : Karine BRAGANTI, Michèle AVALLET, Martial SANTONAX.
Imprimé en 350 exemplaires sur du papier répondant aux normes environnementales en vigueur. Distribué par nos soins.